ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION MOSAIQUE
lundi 11 mai 2015
Rapport Moral

J'ai le plaisir de présider la 23ème Assemblée Générale de l'association Mosaïque.

Mosaïque compte cette année 181 adhérents dont 57 bénévoles au service des enfants et des familles.
Nous portons 2 dispositifs : l'accompagnement à la scolarité et le Réseau d' Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)
La gestion en est assurée par 4 salariées à temps plein : Mlle JANET coordinatrice des actions Jeunesse, Mme CHATTON-LEGAT coordinatrice des actions en direction des parents et des familles, Mlle ZERBIB accompagnatrice référente accompagnement à la scolarité et Mme PICHARD directrice.
3 salariés interviennent sur des créneaux spéciaux ainsi qu'une personne en service civique sous le statut de volontaire Mlle ASTORG.
Les actions relevant de l'accompagnement à la scolarité ont vocation d'apporter un soutien scolaire qui ne se limite pas à la seule aide aux devoirs et aux leçons pour les enfants des classes élémentaires et secondaires. Elles permettent également un accès aux loisirs et à la culture dans un souci éducatif.
95 enfants ont été accueillis dans ce cadre du CP à la 3ème, auxquels se sont ajoutés cette année 6 lycéens. Ce dispositif s'inscrit en complément de l'action de l'Education Nationale et est articulée avec l'accompagnement éducatif et le dispositif de réussite éducative (DRE).

Concernant les nouveaux rythmes scolaires mis en place à la rentrée 2014, nous nous sommes adaptés en tenant compte des nouveaux horaires mis en place dans les écoles, tout en restant attentifs aux besoins des familles.
Cette adaptation a pu être possible grâce au travail d'anticipation fait depuis 2013 avec tous nos bénévoles. En effet, en 2013, nous leur avions demandé de changer leurs horaires d'intervention mais aussi un investissement supplémentaire dans des ateliers culturels. Puis en 2014, la réforme des rythmes scolaires est mise en place et les horaires sont à nouveaux changés. Ils ont répondu favorablement à toutes ces sollicitations. Je les en remercie car leur disponibilité et leur investissement pouvaient alors être remis en question.
Après une rencontre avec l'Education Nationale et la ville afin d'harmoniser les différents dispositifs, nos horaires et notre organisation ne devraient pas être modifiée à la prochaine rentrée.

Lors de la précédente Assemblée Générale, je vous informais de notre inquiétude quant au renouvellement des postes adulte relais de 2 de nos salariées Mlle Janet et Mme Chatton Legat.
Le rôle et les missions de ces adultes relais est essentiel en matière de lien social. Ce sont des médiatrices de quartiers et elles constituent un soutien important pour les actions de proximité, permettant la mise en place d'actions de médiation sociale, éducative et de prévention. De plus, nos 2 coordinatrices acquièrent et développent au quotidien des compétences ; elles accèdent à des formations « métiers » ou qualifiantes facilitant leur travail de professionnelles. Elles sont des maillons forts au sein de notre association et des personnes ressources connues et reconnues tant par les habitants que par les institutions avec lesquelles elles travaillent.
Malgré tout cela, leur contrat ayant déjà été renouvelé à titre très exceptionnel jusqu'en 2015, un prolongement nous paraissait incertain.

Aussi, afin que le travail entrepris ne soit pas anéanti, nous avons demandé le soutien de M. le maire, de M. le Député et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S.)
Et c'est début avril qu'une réponse favorable nous est parvenue de la D.D.C.S. pour un prolongement de 3 ans et cela pour les 2 coordinatrices. Mais dans 3 ans, quel avenir sera le nôtre ?
Je tiens à remercier M. le Maire, les conseillers départementaux, M. le Député pour l'attention et l'engagement qu'ils ont apportés au soutien des dossiers de prolongation.

Le projet global parentalité pour l'ensemble de la ville de Toul est en cours d'élaboration avec nos partenaires. Le diagnostic partagé se termine, à partir de juillet il permettra l'écriture d'un projet global parentalité.

Nos partenaires institutionnels et associatifs réfléchissent actuellement à la mise en place de différents projets, contrats et plans…. Le centre socio-culturel Michel Dinet travaille sur leur futur projet social 2016-2019, pour la ville avec l'état c'est un contrat de ville nouvelle génération 2014-2020 qui se prépare et il y a aussi le Plan Educatif Local 2015-2018.
L'association Mosaïque de par ses objectifs et ses missions est amenée à s'engager dans ces différents contrats et projets. Nous sommes soucieux d'inscrire nos actions dans les priorités définies par nos partenaires institutionnels et d'agir de façon coordonnée avec eux afin de répondre aux problématiques du quartier (éducation, parentalité, lien social…)

Avant la présentation du rapport d'activités, je remercie les pouvoirs publics pour l'aide matérielle et financière qu'ils nous apportent : l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Caf, la Ville de Toul et Toul'Habitat.
Je remercie les partenaires avec qui nous travaillons régulièrement : Les habitants, l'Education Nationale, la Caf, le Conseil Général (CMS Toul Croix de Metz et CMS Toul Centre), le centre socio-culturel Michel Dinet, la ludothèque, la médiathèque, le CCAS, l'association Femme Relais, l'U2AF, la Mission Locale Terres de Lorraine…

Je remercie tout particulièrement la municipalité pour la mise à disposition tous les soirs de 5 salles à l'espace Malraux pour les enfants bénéficiant de l'Accompagnement à la scolarité ainsi que de l'ouverture de 2 classes à l'école Curie pour les collégiens et de la salle informatique pour les lycéens. Mais également de la salle jeunesse à l'espace Malraux pour les activités des adultes.

Je renouvelle mes remerciements à tous les bénévoles pour leur fidélité, leur disponibilité et leur engagement au service des enfants et à ceux investis dans les actions et les ateliers culturels. Mes remerciements à Melle ASTORG, pour son investissement actif et citoyen dans le cadre du service civique.

Je félicite l'équipe que forment nos 4 salariés : Mademoiselle JANET, Madame CHATTON-LEGAT, Mlle ZERBIB et Madame PICHARD pour la qualité de leur travail.
Je remercie les membres du Conseil d'Administration pour la sagesse de leur décision tout au long de l'année.

Michèle SEGAULT,
La Présidente